
Les inventaires mobiliers de la région de Meaux

Micheline Baulant



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/2667>

DOI : 10.4000/ccrh.2667

ISSN : 1760-7906

Éditeur

Centre de recherches historiques - EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 14 octobre 1995

ISSN : 0990-9141

Référence électronique

Micheline Baulant, « Les inventaires mobiliers de la région de Meaux », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 14-15 | 1995, mis en ligne le 27 février 2009, consulté le 05 mai 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/2667> ; DOI : 10.4000/ccrh.2667

Ce document a été généré automatiquement le 5 mai 2019.

Article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle.

Les inventaires mobiliers de la région de Meaux

Micheline Baulant

- 1 Après avoir longtemps considéré les inventaires après décès avec méfiance en raison, notamment, de leurs lacunes plus ou moins manifestes, les historiens ont fini par les reconnaître pour ce qu'ils sont, une source incomparable pour l'étude de toutes sortes de secteurs de l'histoire économique, sociale ou culturelle. C'est dans cette optique que trois chercheurs du CRH ont constitué des collections d'inventaires centrés sur trois régions à différentes époques. Yolande Triantafyllidou-Balladié a collecté des inventaires de Crète du XVIII^e siècle ; Françoise Piponnier a rassemblé des inventaires de la campagne bourguignonne et de la ville de Dijon de la fin du XIV^e et du début du XV^e siècle et j'ai moi-même réuni des inventaires de la région de Meaux échelonnés de la fin du XVI^e siècle à l'aube de la Révolution.

Le document

- 2 La plupart des inventaires conservés sont bâtis sur un même schéma très généralement observé. Dans le préambule figurent les données sur le mort et sa famille, la juridiction ou le notaire devant lequel on dresse l'inventaire, à la requête de qui il est dressé (veuf/ve, tuteur des enfants, héritier, créancier, procureur fiscal) puis le nom du priseur et parfois du greffier.
- 3 Vient ensuite la liste des biens, batterie de cuisine et ustensiles de ménage, mobilier, linge (notamment le linge de maison, draps, nappes, serviettes ou même pièces de toile prêtes à l'emploi), y compris, s'il y a lieu les tentures, les tableaux, les livres. Puis viennent l'outillage et les marchandises, les récoltes et les provisions de denrées non périssables. La mention de l'argent liquide, des menus objets de bois, de grès ou même de métal et des vêtements est plus aléatoire ; celle du linge sale, du produit des emblavures, des dettes est parfois remise à plus tard et finalement oubliée. L'ordre de la description est variable ; dans la plupart des cas, elle se fait soit pièce par pièce, soit en suivant un ordre logique,

literie, vaisselle, linge, etc. Viennent ensuite un certain nombre de déclarations et, ça et là, l'affirmation sous serment que tout a bien été compris dans l'inventaire.

- 4 Sans présenter davantage un document aussi banal que l'inventaire mobilier, répandu dans tout le monde occidental, y compris de l'autre côté de l'Atlantique, il me semble utile de rappeler que les conditions juridiques de son établissement, variables selon les époques et les pays, induisent et expliquent une partie des omissions constatées. Rappelons d'abord qu'aux termes de la loi ou de la coutume, il n'y a pas lieu d'inventorier certains biens, les immeubles dans la plupart des cas, les objets personnels du conjoint, ses vêtements dans certaines limites, parfois les dettes. Le droit (ou la coutume) détermine aussi la ou les catégories de personnes dont les inventaires se retrouveront dans les archives ou qui en seront absentes.
- 5 Dans le cas par exemple d'inventaires dits de tutelle, établis quand il y a des mineurs parmi les héritiers, il pourra s'agir de gens plus jeunes que l'ensemble de la population ; au contraire, dans les inventaires conservés dans les minutiers notariaux, les personnes âgées, vieilles demoiselles, veuves retirées dans des couvents, vieux prêtres sont généralement surreprésentées. Inutile de dire que les miséreux n'y tiennent pas une très grande place.
- 6 Par ailleurs, s'il s'agit seulement dans un inventaire de préserver les droits sur la fortune des héritiers, des créanciers, du seigneur ou du fisc, les objets de faible valeur seront facilement oubliés. Par contre, si le fisc prélève une taxe lourde sur l'héritage (cas de la Crète) ou que le seigneur s'adjuge la part du lion (cas des serfs ou des mainmortables) ou quand il y a concurrence entre différents héritiers ou conflit entre une épouse et des enfants d'un lit précédent, les objets de grande valeur sous un petit volume paraissent les plus avantageux et les plus faciles à dissimuler, spécialement l'argent liquide.
- 7 Si les premiers travaux d'ensemble réalisés à partir d'inventaires mobiliers ont été surtout consacrés à l'inventaire des fortunes, de nombreuses recherches ont trait à différents aspects de la vie matérielle. Les biens mentionnés peuvent être destinés à répondre de façon fonctionnelle aux divers besoins ou trahir l'envie d'afficher avec plus ou moins de discrétion sa richesse relative. On a aussi analysé l'évolution des modes de vie et des niveaux de vie au cours du temps, comparé ville et campagne, et puisque l'inventaire est si universel et si semblable d'une contrée à l'autre, mis en parallèle les populations du vieux et du nouveau Monde.
- 8 Mais les inventaires ne sont pas seulement un trésor pour l'histoire sociale ou l'ethnologie historique. L'étude de certains d'entre eux ouvre des aperçus intéressants sur le monde de la production, agricole ou artisanale, et ils constituent une mine pour l'histoire de la consommation pour laquelle on est souvent dépourvu de sources.

Le corpus briard

- 9 Dans le cadre de l'enquête que j'ai entreprise, j'ai exploré dans la moitié nord de la Seine-et-Marne une région d'environ 25 kilomètres de rayon centrée à peu près sur Crécy-en-Brie. En dépit de son unité, on distingue un certain nombre de zones aux caractéristiques différentes ; le long des rivières, des villages de vigneron et de mariniers : entre la Marne et le Grand Morin un pays humide parsemé de bois, d'étangs et de pâturages propice à l'élevage et à la production laitière ; enfin au nord de Meaux, le plateau calcaire à vocation céréalière.

- 10 Les plus anciens inventaires recueillis datent des années 4580, les plus récents de 1790. L'ensemble comporte environ un millier d'inventaires ruraux, auxquels on a joint à titre de références 2 à 300 inventaires urbains extraits des minutes notariales. Pour le XVII^e siècle, les inventaires ruraux proviennent presque uniquement des juridictions seigneuriales (série B des Archives départementales et série Z2 des Archives nationales). Ce premier apport a, pour le XVIII^e siècle, été complété par des inventaires établis devant les notaires de différents villages mais on n'y a pas compris d'inventaires passés devant les notaires de Meaux, quoiqu'ils soient assez nombreux dès le XVII^e siècle pour les villages proches de Meaux, notamment Mareuil et Nanteuil.
- 11 Les conditions de conservation des inventaires, très variables, sans qu'on sache très bien pourquoi ceux de certaines années ou de certains villages ont été conservés alors que des pans entiers de la documentation ont manifestement disparu, ne permettaient pas de constituer un échantillon raisonné. Mais les inventaires recueillis sont d'une grande variété, du petit seigneur de campagne et du gros laboureur jusqu'au plus misérable manouvrier et à la plus pauvre veuve en passant par des curés, des maréchaux, des cabaretiers, des vigneron, des maîtres d'école, avec contrairement à ce qu'on pourrait attendre, beaucoup de gens de condition médiocre ou même de pauvres gens.
- 12 En extrapolant les résultats d'un comptage réalisé sur 1/5^e du corpus, on peut estimer le nombre des objets mentionnés dans les inventaires à 130 ou 140 000, chacun d'eux étant assorti de plusieurs caractéristiques. En outre, au contenu des inventaires ont été ajoutées des données complémentaires nécessaires à l'interprétation des résultats, concernant l'état civil des décédés (âge, date du décès, quelquefois antérieur de plusieurs années à la date de l'inventaire, situation matrimoniale) et la composition de leur famille, détails qui manquent dans les inventaires et qui ont été empruntés aux dossiers annexes ou aux registres paroissiaux. Le traitement de ces données était bien entendu, beaucoup trop lourd pour pouvoir être fait « à la main ». Elles ont donc été codées et informatisées.
- 13 Les travaux de synthèse, longs et difficiles à mener à bien en raison de la complexité des données sont encore en chantier. Par contre, plusieurs études, sur le linge ou sur l'usage de l'eau par exemple, ou sur l'évolution du niveau de vie de divers groupes sociaux ont déjà été réalisées et publiées dans divers articles et communications. D'autres recherches, notamment sur le costume commun au XVII^e siècle, sont en cours de réalisation.

Bibliographie

- 14 M. Baulant, A. J. Schuurman et P. Servais, *Inventaires après décès et ventes de meubles. Apports à une histoire de la vie économique et quotidienne. XIV^e-XIX^e siècle*, Louvain, Academia, 1988.
- 15 M. Baulant, « Niveaux de vie paysans autour de Meaux en 1700 et 1750 », *Annales ESC*, 1975, n° 2-3, p. 505-518.
- 16 M. Baulant, « Die Kodierung von Nachlassinventaren », dans F. Irsigler, *Quantitative Methoden in der Wirtschafts- und Sozialgeschichte der Vorneuzeit*, Stuttgart, 1978, p. 101-127.
- 17 M. Baulant, « L'analyse par ordinateur des inventaires après décès de la région de Meaux », dans *Les actes notariés. source de l'histoire sociale XVI^e-XIX^e siècles*, Strasbourg, 1979, p. 197-204.

- 18 M. Baulant, « Typologie des inventaires après décès », in *Probate inventories, A.A.G.Bijdragen*, 23, 1981, p. 33-42 et 301.
- 19 M. Baulant, « Enquête sur les inventaires après décès autour de Meaux aux XVII^e et XVIII^e siècles », *ibid.*, p. 141-148 et 301.
- 20 M. Baulant et al., « Problématique et méthode communes aux corpus présentés par les chercheurs de l'EHESS de Paris », *ibid.* p. 115-126 et 309-310.
- 21 M. Baulant, « Costume populaire et costume bourgeois à Meaux au XVIII^e siècle : nuances ou contrastes », *L'Ethnographie*, 1984, p. 269-275.
- 22 M. Baulant, « Un document plein de vie : l'inventaire après décès », *Gé-magazine*, 27, 1985, p. 21-30.
- 23 M. Baulant et S. Vari, « Du fil à l'armoire. Production et consommation du linge à Meaux et dans ses campagnes. XVII^e et XVIII^e siècles », *Ethnologie française*, 1986, n° 3, p. 273-280.
- 24 M. Baulant, « L'utilisation des inventaires après décès : l'exemple de la région de Meaux (XVII^e et XVIII^e siècles) », dans Pierre Maclouf, *La pauvreté dans le monde rural*, Paris, 1986, p. 293-301.
- 25 M. Baulant, « Marchand rural, marché urbain », *Sociétés villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l'Ouest. XVII^e-XX^e siècles*, Trois-Rivières, 1987, p. 113-120.
- 26 M. Baulant, « Ascétique ou douillette ? », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, XCV, 1987, p. 475-486.
- 27 M. Baulant, « Nécessité de vivre et besoin de paraître. Les inventaires et la vie quotidienne », dans *Inventaires après décès et ventes de meubles. XIV^e-XIX^e siècles*, Louvain, 1988, p. 9-17.
- 28 M. Baulant, « Age du fer, âge du chêne. Les matériaux des objets quotidiens en Brie aux XVII^e et XVIII^e siècles », *ibid.*, p. 39-57.
- 29 M. Baulant, « L'appréciation du niveau de vie. Un problème, une solution », *Histoire et mesure*, IV, 1989, p. 267-302.
- 30 M. Baulant, « Les pratiques de l'eau dans la Brie des XVII^e et XVIII^e siècles », *Ethnologie française*, XX, 2, 1990, p. 213-224.
- 31 M. Baulant, « Niveaux de vie et reproduction sociale : les paysans de la région de Meaux (1751-1790) », dans *Famille, Économie et Société rurale en contexte d'urbanisation (XVII^e-XX^e siècles)*, EHESS, 1990, p. 199-211.
- 32 M. Baulant, « Les progrès du niveau de vie à Meaux au XVIII^e siècle », *Bulletin de la Société littéraire et historique de la Brie*, XLVII, 1992, p. 5-21.
- 33 M. Baulant, « Niveau de vie des familles rurales dans la Brie du XVIII^e siècle », dans *Transmettre, hériter, succéder. La reproduction familiale en milieu rural. France Québec, XVIII^e-XX^e siècles*, PUL, 1992, p. 135-151.
- 34 M. Baulant et al., « Niveau de vie comparé des paysans briards et québécois, 1700-1804 », *ibid.*, p. 169-174.